

## Dernière session 2022

L'agent des transports prend en charge les tâches administratives liées au transport de marchandises. Il participe à l'organisation et à la mise en œuvre du transport, assure ou fait assurer les prestations associées. Il gère les stocks, contrôle les livraisons, communique avec les clients et les commerciaux. Au fait des règles douanières et des taxations, il vérifie les documents comptables et de synthèse, analyse les coûts et leurs conséquences sur les marges.

Il participe à la prospection commerciale, suit le règlement des factures, organise la chaîne logistique (transport, stockage, magasinage, distribution), prévient les litiges et participe à leur règlement.

 **Débouchés**

Chez un transporteur routier, il peut être employé d'affrètement, employé du service après-vente, employé du transit, billettiste ou tarifeur.

**Métier(s) accessible(s) :**

- Agent(e) de transit
- Conducteur (trice) routier (ière)

 **Accès à la Formation**
**Admission de droit :**

Après la 3<sup>e</sup>, 2<sup>nde</sup> pro Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

**Admission conditionnelle :**

- BEP Conduite et services dans le transport routier

**Qualités requises :**

- goût du contact
- capacités de communication
- sens de l'effort et des responsabilités - rigueur, sérieux, honnêteté

 **Programme**

Grille horaire (a)	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle
<b>Enseignement professionnel</b>	<b>330</b>	<b>266</b>	<b>260</b>
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
<b>Période de formation en milieu professionnel (semaines)</b>	<b>4 à 6</b>	<b>6 à 8</b>	<b>8</b>

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité  
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève  
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves  
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

 **Enseignements professionnels**

- **Connaissance des différents types de transport** : routiers, ferroviaires, fluviaux, combinés maritimes, aériens..., leur droit, leur réglementation nationale et internationale. Les organisations à caractère économique et douanier
- **Dédouanement** : textes réglementaires, régimes préférentiels, procédures, organisation générale du système intracommunautaire
- **Communication** : technologies et expression, langue vivante
- **Techniques** : commerciales et financières en transport routier. Prix de revient



- **Activités connexes** : chaîne logistique, gestion des moyens, d'emballage et de stockage...

## Stage

La durée de formation en milieu professionnel est de 22 semaines à répartir sur les 3 années de formation.

Chaque période aura une durée minimale de 3 semaines.

Les activités confiées à l'élève pendant les périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre l'évaluation des compétences :

- exécution d'une opération de transport : Réaliser l'opération de transport et Traiter des flux de marchandises
- suivi d'une opération de transport : Contrôler la réalisation de l'opération de transport, Traiter les dysfonctionnements et les réclamations, Clôturer le dossier de transport,
- respect des procédures qualité, sécurité, sûreté et des contraintes environnementales,
- Mettre en œuvre les procédures de sûreté, de sécurité, Repérer les contraintes environnementales.
- relations avec les partenaires : Accueillir ou contacter l'interlocuteur ; Identifier le besoin de l'interlocuteur ; Collecter des informations ; Transmettre des informations ; Formuler une réponse orale ; Formuler oralement un besoin ; Rédiger des messages courants

## Examen

Épreuves	Coef.
<b>E1 : Epreuve scientifique et technique</b>	
Sous-épreuve E11 : Économie-droit	1
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	1
<b>E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles</b>	5
<b>E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>	
Sous-épreuve E31 : Pratique du transport en milieu professionnel	8
Sous-épreuve E32: Prévention santé environnement	1
<b>E4 : Epreuve de langue vivante étrangère</b>	
Sous-épreuve E41 : langue vivante 1	2
Sous-épreuve E42 : langue vivante 2	2
<b>E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral</b>	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
<b>E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	1
<b>E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive</b>	1
<b>Epreuves facultatives</b>	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

## Statistiques

### Académie de Montpellier

En 2017 : 50 candidats inscrits, 50 présentés, 35 admis (soit 70.00% de réussite).

En 2018 : 29 candidats inscrits, 29 présents, 22 admis (soit 75,86% de réussite)

En 2019 : 31 candidats inscrits, 31 présents, 22 admis (soit 70,97 % de réussite).

### Académie de Toulouse

En 2018 : 30 candidats présents, 22 candidats admis (soit 73,3% de réussite).

En 2019 : 26 candidats présents, 21 candidats admis (soit 80,8% de réussite)

## Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Gestion des transports et logistique associée
- DUT Gestion logistique et transport

Il existe aussi des formations en écoles spécialisées du transport et de la logistique (AFT-IFTIM notamment) délivrant des titres homologués par l'État.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

## Ou se former en Occitanie

### Académie de Montpellier

- 11 Lézignan-Corbières  
Lycée Ernest Ferroul (*Public*)

### Académie de Toulouse

- 31 Toulouse  
Lycée des métiers Joseph Gallieni (*Public*)
- 81 Albi  
Lycée professionnel Saint-Dominique (*privé*)



 En savoir plus

## Consultez les documents Onisep :

- Guide régional « Après la 3<sup>e</sup> » et « L'après Bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT »
- Dossiers « Le Dico des métiers »
- Parcours « Transport et logistique »
- Fiches métiers ONISEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN).**

## Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès

04 66 56 46 70 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze

04 66 89 53 93 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers

04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne

04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret

04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Lunel

04 67 83 56 83 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende

04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve

04 67 75 74 50 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Centre

04 67 91 32 55 - [ce.0340096v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340096v@ac-montpellier.fr)

Montpellier Est

04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne

04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes Centre

04 49 05 80 80 - [cio.nimescentre@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimescentre@ac-montpellier.fr)

Nîmes Ouest

04 49 05 80 80 - [cio.nimesouest@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimesouest@ac-montpellier.fr)

Perpignan

04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas

04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades

04 68 05 32 00 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète

04 67 18 34 18 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

## Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch

05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom

05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix

05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau

05 65 60 98 20 - [cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret

05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil



BAC  
PRO

**Transport**

centre d'information  
et d'orientation   
Montpellier Centre

05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)



mai-21

**BAC PRO Transport**